

CONSEIL COMMUNAL SUD

RELEVÉ DE DÉCISIONS

RÉUNION RESTREINTE

DU 8 NOVEMBRE 2017

Point sur la requalification du quartier de Thouars

Monsieur JESTIN présente les derniers avancements du projet.

Pour rappel l'îlot Nord a été livré, il ne reste plus qu'un seul local à occuper.

L'îlot Sud : Deux bâtiments vont être implantés sur ce périmètre. Dans le premier, un pôle médical va intégrer tous les praticiens du quartier (kinésithérapeute, médecins, dentiste, ostéopathe, infirmier). Il va également y avoir, si les discussions débouchent, un autre organisme de santé à l'étage. Ce premier bâtiment devrait accueillir également une brasserie.

Le deuxième bâtiment de l'îlot Sud doit accueillir une supérette. A la demande de l'exploitant pressenti, l'équipe de la requalification travaille sur le projet afin d'augmenter le nombre de places de stationnement réservées à la supérette.

En ce qui concerne le phasage des travaux, Monsieur JESTIN indique que la pose de la première pierre du projet est prévue au 1^{er} trimestre 2018 et la fin des travaux est envisagée pour la fin de second semestre 2019. Le volet social des travaux a également été envisagé dans la mesure où le chantier contient une clause d'insertion sociale visant à faire travailler en priorité des personnes du quartier sur celui-ci. Le recrutement doit être pris en charge par le PLIE (engagement pour un certain nombre d'heures).

Réaménagement de la butte : Monsieur JESTIN annonce qu'une démarche de concertation va être engagée avec le Conseil Communal et les habitants du quartier. Cette démarche sera accompagnée par les équipes de maîtrise d'oeuvre spécifiques.

La Métropole doit engager des travaux à compter de mars 2018 pour boucher le tunnel existant. La concertation visant à dégager des propositions d'aménagement sera lancée après la fin des travaux engagés par la Métropole.

L'îlot Ouest (bâtiment ceinturant la Place Gauguin) : Monsieur JESTIN a fixé comme objectif, après le départ de l'ensemble des occupants actuels et la fin de réalisation de l'îlot Sud, la démolition de cet équipement pour ouvrir la place sur le reste du quartier.

Des réflexions sont engagées notamment avec Domofrance pour, en parallèle, installer des commerces ou des services au rez-de-chaussée de la Résidence Atrium. L'équipe de la requalification travaille actuellement sur la finalisation d'un plan de financement devant faire aboutir le projet.

Résidence Acapulco : Monsieur JESTIN rappelle ce qu'il avait présenté lors de son dernier point au Conseil Communal Sud du 10/06/2016, à savoir que des échanges de terrains et de parcelles vont être effectués avec la Ville. L'objectif est une résidentialisation d'Acapulco et pour la ville, d'accéder à Chantecler et sur une partie restante, la construction de bureaux.

Demande d'aides financières

Espoir pour Tous : ses représentants sont venus exposer le projet aux membres du Conseil Communal. L'objectif de l'association, domiciliée aux ateliers du Dôme, est de fournir une aide alimentaire aux plus nécessiteux et d'offrir un repas solidaire une fois par mois. Les distributions ont lieu les mercredis et samedis matins, le public visé est Talençais. Il est précisé que l'association récupère des marchandises dans les commerces d'alimentation en cherchant à éviter le gaspillage alimentaire. Après avoir récupéré ces marchandises, l'association réalise des paniers d'une valeur de 50 € qui seront distribués. 450 familles sont adhérentes et sont essentiellement Talençaises.

Tous les membres de l'association sont bénévoles à l'exception de deux contrats aidés qui travaillent à mi-temps. Elle manque d'un véhicule pour transporter les marchandises des commerces aux ateliers du Dôme où le tri est effectué. L'association a l'opportunité d'acheter un véhicule d'occasion qui correspond à leurs besoins et qui coûte 5700 €.

Pour répondre à des questions des Conseillers Communaux, il est précisé que les magasins donnent de la nourriture à l'association à condition que la chaîne du froid soit respectée. Au-delà de la distribution des colis, l'association s'attache à faire du lien avec les habitants et les réoriente vers les travailleurs sociaux. La marchandise qui n'est pas conservée sert de compost dans les différents jardins partagés de la commune. Seuls les emballages sont jetés et partent à la poubelle.

Les Conseillers communaux acceptent à l'unanimité d'aider l'association en lui attribuant 5700 € pour l'achat de son véhicule. Cet accord fera l'objet d'une délibération lors du prochain Conseil Municipal.

En parallèle, compte tenu du rayonnement de cette association sur le quartier de Thouars et Raba, il est proposé qu'elle intègre le Collège des Forces Vives du Conseil Communal Sud.

Fête solidaire : Comme chaque année, le Conseil Communal accepte également d'accorder 3500 € pour l'organisation du repas solidaire de fin d'année du quartier. La délibération finalisant cette opération sera présentée lors du prochain Conseil Municipal.

L'ensemble des structures de terrain présentes sur le quartier de Thouars ont le projet d'organiser un temps fort le 11 juillet 2018 à l'occasion de la demi-finale de la coupe du monde de football. Cette manifestation consisterait à associer des jeunes de Thouars, des Aubiers et de Saige. Il s'agirait d'une journée de rencontres sportives suivie le soir d'un pique-nique et de la diffusion sur écran géant de la demi-finale. Le Conseil Communal pourrait participer en prenant en charge la location de cet écran géant. Monsieur Brahim RIAHI doit faire parvenir rapidement un devis pour finalisation du projet.

Bilan sur la participation des Conseillers Communaux aux réunions

Suite à la démission de Madame Valérie CANUYT, Co-Présidente, il est proposé de procéder à son remplacement. Madame Marie-Valentine TOUPANCE, suite à sa candidature, est désignée par les Conseillers Communaux Co-Présidente.

Présentation de l'équipe de médiation

Deux agents vont débiter leurs missions au 1^{er} décembre 2017. Dans un premier temps, ils vont procéder à une immersion dans le paysage du quartier (prise de connaissance des intervenants, des structures, des habitants). Cette première phase, sera suivie par un temps de formation avec le Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation. Leur rôle sera d'engager une médiation sociale, de travailler sur les conflits de voisinage et d'aiguiller les personnes vers les associations et les structures. Ils auront surtout un rôle d'observation, de récolte d'informations et d'analyse de celles-ci.

C'est un métier exigeant pour lequel il est nécessaire de bien positionner les agents concernés. Ils interviendront sur le quartier à plusieurs moments de la journée mais également sur des temps où il n'y a plus de structures ouvertes.